



Lorsque l'intégrité des élections est remise en question, la stabilité démocratique d'un pays est menacée. Au Cameroun, la préparation des prochaines élections présidentielles de 2025 soulève de sérieuses inquiétudes quant aux pratiques électorales. Le candidat Christian Ntimbane Bomo, soucieux de garantir des élections justes et transparentes, appelle à l'adoption d'un code électoral consensuel pour contrer les fraudes électorales.

N CANDIDAT A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2025 DEMANDE L'ADOPTION D'UN CODE ÉLECTORAL CONSENSUEL POUR EMPÊCHER LES FRAUDES ÉLECTORALES...
Par Christian Ntimbane BOMO.

« 1- Le temps minimum pour s'inscrire sur une liste électorale auprès d'un agent ELECAM est de 20 à 25 minutes par personne.

Un agent ELECAM, ne peut inscrire que 03 personnes par heure.

Toutes ces manipulations comme les prises d'empreintes, qui ne servent en réalité à rien du tout, puisqu'au moment du vote la biométrie n'est pas utilisée, participe à rallonger volontairement le temps mis pour enrôler les électeurs. Ce qui dissuade de nombreuses

personnes lasses d'attendre.

2- Le nombre insuffisant des machines d'enrôlement

Il y a très peu de machines et d'agents de service d'Elecam sur le terrain. Ce qui crée souvent de longues attentes pour se faire enrôler. Le but: décourager ceux qui sont dans les rangs.

3- La défectuosité de nombreuses machines d'Elecam Régulièrement ceux qui s'inscrivent se sont souvent entendus dire que les machines sont tombées en panne.

4- Dans la diaspora, l'exclusivité des postes d'enrôlement dans les ambassades limite les inscriptions. Par exemple en France, pour se faire enrôler, il faut se rendre à l'ambassade du Cameroun. Pour ceux qui sont en province, il faut payer le train. Ce qui a un coup. Souvent 100 euros(65.000 FCFA).

Il faut aussi sacrifier toute une journée de travail pour ce déplacement. Et régulièrement quand on y arrive, on vous dit que le responsable du poste est absent. Il faut repartir, payer le billet de train et reprogrammer un nouveau voyage dont on n'est toujours pas sûr de trouver le responsable. Et aussi régulièrement les machines sont en panne dans la diaspora.

5- La cerise sur le gâteau, de nombreuses personnes détentrices de cartes d'électeur n'ont pas leur nom sur le fichier électoral.

C'est souvent le cas de ceux qui s'inscrivent à la suite des campagnes des leaders politiques. Le jour du vote, leurs noms ne sont pas sur les listes affichées devant le bureau de vote indiqué sur leur carte électorale.

Résultats des courses de toute cette mafia, le nombre d'inscrits sur les listes électorales stagne depuis 10 ans entre 6700.000 et moins de 8 millions d'inscrits.

Seule la réforme du code électoral attribuant automatiquement une inscription sur les listes électorales à tout détenteur de carte nationale d'identité en âge de voter, pourra booster et permettre la sécurisation de la liste électorale au Cameroun.

D'où l'exigence de l'adoption d'un code électoral consensuel.

C'est un impératif , si nous voulons une élection présidentielle transparente en 2025.»
